

+ FORMATION

GSE - Guide et Serre-file d'Évacuation



DURÉE

3 heures (1/2 journée)

PUBLIC

Personnel désigné pour mettre en œuvre la conduite à tenir en cas d'évacuation

PRÉ-REQUIS

Aucun

LIEU

En intra ou en inter-entreprise

EFFECTIF

4 à 10 apprenants

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, vision des moyens de secours de l'établissement, mises en situation...

INTERVENANT

Sapeur-pompier volontaire et formateur spécialisé en risque incendie

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation, livret aide-mémoire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître le signal d'alarme, les cheminements d'évacuation, la conduite à tenir et les consignes pour évacuer en sécurité les occupants d'un établissement.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Article R. 4227-39 du Code du travail : « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois ».
- Article 7 du Décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié : « [...] Cette formation, normalement dispensée sur les lieux de travail, porte en particulier sur les conditions de circulation sur les lieux de travail et, notamment, les issues et dégagements de secours [...] ».

MATÉRIELS

Matériel pédagogique d'évacuation : machine à fumée, panneau pédagogique de sécurité incendie, kit d'évacuation, déclencheur manuel... Supports audio-visuels.

PROGRAMME

- Les causes d'évacuation
- Les différentes sortes d'évacuation
- Les modalités d'alarme et d'alerte
- Les facteurs à risque
- Les moyens et matériels de secours
- Les acteurs de l'évacuation
- Les exercices d'évacuation
- L'organisation de l'évacuation
- Le bon comportement

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

3 heures (1/2 journée) tous les 12 mois.

